

PROCES-VERBAL
CONSEIL SCIENTIFIQUE ET PEDAGOGIQUE DE L'EUR ODYSSEE
DU 24 JUN 2022

Adopté en COSP du 30 septembre 2022

Délibération à distance par procédé permettant l'échange d'écrits transmis par voie électronique par messagerie (délibération n° 2020-97 du CA UCA du 04/09/2020 et validé en COSP-COPIL restreint de l'EUR ODYSSEE du 17/11/2020).

Etaient concerné.e.s :

MEMBRES DISPOSANT DU DROIT DE VOTE

Collège A

Christian RINAUDO
Agnès JEANJEAN
Xavier HUETZ DE LEMPS
Christine VOIRON
Didier BINDER
Isabelle MILHABET

Collège IATSS

Valérie DALL'O (*n'a pas pris part au vote*)
Alban FOURNIER

Représentant.e.s des diplômés MASTER

Christine BONARDI (IPPTRH) (*n'a pas pris part au vote*)
Stéphane BOUISSOU (GEDD)

Collège B

Frédérique BERTONCELLO
Frédéric COUSTON
Karine EMSELLEM
Gilles FRIGOLI
Marie-Hélène SA VILAS BOAS
Nicolas PIGEON (*n'a pas pris part au vote*)

Collège USAGERS

Guillaume GUERIN (*n'a pas pris part au vote*)
Sarah BOISSON (*n'a pas pris part au vote*)
Jules MOLLARD-MELLAK (*n'a pas pris part au vote*)

Personnalités extérieures

Nicolas BOURGEOIS – Campus Vert d'Azur (*n'a pas pris part au vote*)
Anne GRENIER – ADEME (*n'a pas pris part au vote*)

Myrina MEUNIER – Cheffe de projet

Monique VERRIERE – Secrétaire de séance

Organisatrices et observatrices de la délibération par voie électronique

ORDRE DU JOUR

○ Modifications de maquettes et de MCC pour la PSYCHOLOGIE

Les services centraux ont demandé à la direction de l'EUR de faire valider par le COSP des modifications de maquettes et de MCC concernant la PSYCHOLOGIE pour un passage en Conseil Académique le 7 juillet 2022.

Pour mémoire, les portails fonctionnent sur le principe de la mutualisation des UE de découverte/approfondissement.

En ce qui concerne le portail SHS, la position particulière de la psychologie (formation réglementée) a entraîné des difficultés de mise en œuvre de cette mutualisation : en effet, dans un premier temps, il avait été prévu que les étudiants de L1 psychologie suivraient une UE découverte par semestre mais sans que la discipline offre un enseignement de découverte aux étudiants des mentions du Portail.

Cette situation, intenable au regard des effectifs des différentes formations, a été partiellement améliorée l'an passé par l'ouverture d'un enseignement de psychologie en UE découverte.

Cependant, compte-tenu des effectifs des étudiants de L1 psychologie et donc du faible nombre de places disponibles (80 places) dans cet enseignement de découverte, au regard des difficultés d'organisation que cela a induit pour les enseignants de psychologie, les psychologues ont souhaité quitter le Portail à l'occasion de la future offre de formation. Le VP Formations a proposé d'anticiper cette évolution et de revoir l'organisation du Portail et de la formation de L1 psychologie pour la rentrée 2022. L'Assemblée générale des collègues de Psychologie s'est réunie et a voté la sortie de L1 de psychologie du portail SHS. L'EUR ODYSSEE accompagne donc ces changements et propose les modifications suivantes :

- Désormais les étudiants de L1 psychologie ne suivront plus d'UE découverte Portail : la nouvelle maquette prévoit donc une réorganisation des enseignements pour ajouter une UE de psychologie par semestre afin de remplacer l'UE découverte. Cette modification concerne également les L1 L.AS psychologie et la L1 philosophie-psychologie. Les MCC de psychologie sont également modifiées en conséquence. Cette évolution se fait à moyen constant.
- Pour le Portail, suppression de la référence à l'UE découverte de psychologie : les étudiants choisiront désormais une UED parmi les quatre mentions du Portail. Pas de modification de MCC.

L'année de L2 n'est pas concernée puisque l'ouverture de la formation de psychologie au Portail ne concernait que la L1.

Modalités de délibération :

Comme cela avait été annoncé lors du COSP du 10 juin 2022, la délibération sur ces modifications de maquettes et de MCC s'est effectuée par voie électronique (*conformément à la délibération n° 2020-97 du CA UCA du 04/09/2020 et validée par notre COSP-COPIL restreint du 17/11/2020*).

- Ont participé aux débats les 21 membres votants du COSP ODYSSEE ainsi que Mme Marie Jeanne OURIACHI, en sa qualité de responsable du portail SHS.
- Un mail précisant l'ordre du jour, les modalités de vote et accompagné des documents (maquettes, MCC modifiées et argumentation vérifiées par la cellule d'appui technique du campus Carlone) a été adressé le mardi 21 juin 2022 aux 21 membres ainsi qu'à Mme Marie-Jeanne OURIACHI. Ces éléments étaient également consultables sur le WIKI du COSP. L'envoi a ouvert la phase d'échanges entre membres.
- Les personnes qui souhaitaient avoir des informations ou poser des questions devaient impérativement le faire par voie électronique, ce qui impliquait que chacun devait donc systématiquement utiliser la fonctionnalité « REpondre A TOUS » de sa messagerie à partir du mail d'origine.
- Le Directeur de l'EUR, M. Christian RINAUDO, et plus particulièrement Mmes Karine EMSELLEM (Chargée de la pédagogie) et Marie-Jeanne OURIACHI se tenaient à la disposition des membres pour répondre (également par voie électronique) aux questions.
- La date de clôture des débats était fixée au **vendredi 24 juin 2022 à 12 heures**.

- Conjointement, le vote a été ouvert via BALOTILO jusqu'au **vendredi 24 juin 2022 à 13 heures 30.**

La consultation n'a pas donné lieu à des échanges.

- Le dépouillement électronique des votes s'est effectué le vendredi 24 juin 2022 à 14 heures 30.
- Les résultats ont été communiqués le jour même aux membres votants.

Les demandes de modifications de maquettes et de MCC concernant la :

**L1 PSYCHOLOGIE
L1 ACCES SANTE PSYCHOLOGIE
L1 PHILOSOPHIE-PSYCHOLOGIE
L1 du PORTAIL SHS**

ont été adoptées avec 11 voix pour et 2 abstentions

Christian RINAUDO,
Directeur de l'EUR ODYSSEE

Ecole Universitaire de Recherche
~~Sciences de la Société et de l'Environnement~~
EUR ODYSSEE - Université Côte d'Azur
Campus Carlone
98, boulevard Edouard Herriot
BP 3209 - 06204 Nice Cedex 3